

# APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE AXÉ SUR LA COMMUNAUTÉ

CADRE STRATÉGIQUE POUR LES ÉCOLES DE L'ONTARIO DE  
LA MATERNELLE ET DU JARDIN D'ENFANTS À LA 12<sup>e</sup> ANNÉE

*VERSION  
PROVISOIRE  
POUR  
CONSULTATION*

**Hiver 2016**

*An equivalent publication is available in English under the title: Community-Connected Experiential Learning: A Policy Framework For Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12, 2016.*

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au [www.ontario.ca/education](http://www.ontario.ca/education).

La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitué en appelant ServiceOntario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).

# Table des matières

---

Préface	3
Introduction	5
1. Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté :	
objectifs, justification et considérations qui sous-tendent la mise en œuvre	7
1.1 Contexte et justification	7
1.2 Définition et objectifs	8
1.3 Le cycle de l'apprentissage par l'expérience	9
1.4 Établir des liens avec la communauté	12
1.5 Le rôle du leadership dans l'apprentissage par l'expérience	15
1.6 Liens avec la planification d'apprentissage, de carrière et de vie	17
1.7 Le rôle de la technologie dans l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté	20
1.8 Évaluation de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté	21
2. Cadre stratégique de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12 <sup>e</sup> année	23
2.1 Le rôle élargi de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté	23
2.2 Conception du cadre	24
2.3 Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté lié au curriculum de l'Ontario	26
2.3.1 Éléments clés	33
2.3.2 Éducation coopérative : l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté lié au curriculum et admissible à des crédits	35
2.3.2.1 <i>Le programme d'éducation coopérative</i>	36
2.3.2.2 <i>Le cours distinct d'éducation coopérative</i>	37
2.4 Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté au-delà du curriculum	37
2.4.1 La reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience (RAE) : l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté au-delà du curriculum et l'apprentissage par l'expérience admissible à des crédits	38
2.4.1.1 <i>Le processus RAE</i>	40
Annexe : Caractéristiques de l'apprentissage par l'expérience	43
Glossaire	44
Bibliographie	51



# Préface

---

Le présent document de consultation propose un cadre stratégique de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté dans les écoles de l'Ontario, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année.

Des consultations se tiendront à l'hiver 2016 où une large gamme d'intervenantes et d'intervenants, autant du milieu scolaire que des entreprises, des organismes communautaires, des organismes à but non lucratif et des établissements d'enseignement postsecondaire, auront l'occasion de partager leurs commentaires, lesquels guideront les prochaines étapes de l'élaboration de la politique. Les intervenantes et intervenants seront appelés à considérer les questions suivantes :\*

*De la perspective de votre organisation :*

- Quelles sont les occasions actuelles d'apprentissage par l'expérience qui pourraient s'inscrire dans le cadre stratégique?
- Quelles approches novatrices de l'apprentissage par l'expérience pouvez-vous envisager pour les apprenantes et apprenants compte tenu du cadre stratégique?
- Comment pouvez-vous aider les élèves, lors de leur occasion d'apprentissage par l'expérience, à développer les compétences nécessaires, comme la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, la communication et la collaboration, pour réussir à l'avenir?
- Quels sont les difficultés et les obstacles qui vous empêchent de proposer des occasions d'apprentissage par l'expérience à toutes les apprenantes et à tous les apprenants? Quelles seraient les solutions?
- Comment le Ministère peut-il vous aider à offrir des occasions d'apprentissage par l'expérience à tous les élèves, comme il est décrit dans le cadre stratégique?

---

\*Les commentaires en réponse à ces questions peuvent être envoyés à [apprentissageparexperience@ontario.ca](mailto:apprentissageparexperience@ontario.ca).

La version définitive du document de politique, qui sera élaborée grâce aux commentaires reçus lors des consultations, remplacera le document intitulé *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience : Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario*, 2000. Elle comprendra des sections qui décrivent en détail les politiques et les procédures encadrant le programme d'éducation coopérative révisé, un nouveau cours distinct d'éducation coopérative, l'octroi de crédits pour la reconnaissance des habiletés et connaissances que les élèves ont acquises par l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté au-delà du curriculum, et de nouvelles possibilités d'apprentissage par l'expérience à court et à moyen terme pour les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année.

# Introduction

---

Le présent document, intitulé *Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté*, décrit comment l'apprentissage par l'expérience contribue à réaliser la vision de l'éducation en Ontario, telle qu'elle est énoncée dans le document *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014). Ce dernier expose une vision et un plan d'action pour la province se fondant sur l'engagement à assurer la réussite et le bien-être de chaque élève et de chaque enfant. Offrir aux apprenantes et apprenants des occasions d'acquérir les connaissances et les compétences qui leur permettront de devenir des citoyennes et citoyens épanouis dans leur vie personnelle, productifs sur le plan économique et engagés dans leur communauté est au cœur de la mission du système d'éducation de l'Ontario.

Parmi les thèmes principaux du document *Atteindre l'excellence*, on trouve l'engagement à offrir aux élèves de tous les niveaux « une vaste gamme de possibilités intéressantes à l'intérieur et à l'extérieur de l'école qui contribueront à leur succès » (p. 4), à favoriser le rendement et l'engagement des élèves en créant « des expériences d'apprentissage plus pertinentes, plus appliquées et plus innovatrices qui piquent la curiosité des apprenants et les motivent à réaliser leurs rêves » (p. 4), et à « donner aux élèves plus de flexibilité et d'autonomie dans leur apprentissage, par exemple en leur permettant de suivre plus de cours en ligne ou en dehors des salles de classe. » (p. 6).

Les plans d'action décrits dans le document *Atteindre l'excellence* soulignent l'importance de « diversifier les occasions d'apprentissage en dehors de l'école de façon à intégrer des activités communautaires, civiques, humanitaires, scientifiques et artistiques ainsi que des expériences interculturelles et internationales » (p. 7). Une des façons d'accomplir cet objectif est de « nouer des partenariats avec des entreprises et des organismes locaux pour offrir aux élèves davantage d'occasions d'apprentissage par l'expérience » (p. 19). La participation de partenaires comme les organismes communautaires et les entreprises est

essentielle pour fournir des occasions d'apprentissage par l'expérience à tous les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année.

Le présent document détaille les politiques, les procédures et les mécanismes qui servent à approfondir et à élargir le rôle que joue l'apprentissage par l'expérience dans le cheminement des élèves, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année. Le nouveau cadre stratégique réaffirme l'engagement du gouvernement de l'Ontario à fournir à tous les élèves les occasions et les expériences éducatives propres à renforcer le sens de l'engagement et la motivation dont dépend leur réussite.

La section 1 du document explicite le contexte, les objectifs, la justification et les considérations qui sous-tendent la mise en œuvre des activités d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté dans les écoles de l'Ontario. La section 2 énonce la conception et la portée du nouveau cadre stratégique en deux grands domaines de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté – l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté lié au curriculum et l'apprentissage par l'expérience qui va au-delà du curriculum. Dans les deux cas, on y décrit des stratégies pour améliorer les programmes existants, et créer de nouvelles occasions pour les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année, en plus de permettre aux élèves du secondaire à obtenir des crédits pour l'apprentissage par l'expérience.



# 1

## **Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté : objectifs, justification et considérations qui sous-tendent la mise en œuvre**

### **1.1 Contexte et justification**

Les premières théories sur l'apprentissage par l'expérience sont nées d'efforts pour favoriser l'engagement des élèves dans leur processus d'apprentissage. Le postulat de ces théories était que les élèves peuvent apprendre en agissant, la mise à l'épreuve de leurs connaissances et de leurs compétences leur permettant d'en acquérir de nouvelles. Plutôt que de devoir jongler avec des concepts abstraits, les élèves participent activement à leur apprentissage (Lewis et Williams, 1994). Par contre, l'apprentissage par l'expérience ne consiste pas simplement à apprendre en agissant; la seule participation de l'élève à une série d'activités d'apprentissage ne suffit pas (Chapman, McPhee, et Proudman, 1995). En effet, c'est l'approche réflexive de l'apprentissage par l'expérience, par laquelle l'élève est appelé à réfléchir sur son expérience (pendant et après) pour en dégager le sens, puis à réinvestir ses connaissances nouvellement acquises, rendant l'apprentissage véritablement expérientiel.

L'apprentissage par l'expérience favorise une application transversale des connaissances chez les élèves; c'est-à-dire qu'il aide les élèves à faire des liens entre le contenu des cours et sa mise en pratique dans d'autres contextes (Lee et Kahnweiler, 2000, cités dans Furman et Sibthorp, 2013). Il apporte également aux élèves d'autres bienfaits psychosociaux, notamment une plus grande estime de soi, une motivation et un engagement accrus envers leur milieu de travail ou leur école, de meilleures habiletés sociales et plus de leadership (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009).

L'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté est fondé sur des recherches qui démontrent que les élèves sont plus engagés, plus

motivés à apprendre et qu'ils réussissent mieux lorsqu'ils peuvent faire le lien entre ce qu'ils apprennent et les situations qui leur tiennent à cœur dans leur communauté et dans le monde. Les recherches ont également démontré que l'apprentissage par l'expérience qui se fait au sein de la communauté comprend des aspects : « possibilités d'apprentissage authentiques, implication active des élèves, encouragement à la coopération et à la collaboration, satisfaction des intérêts individuels, autonomisation des apprenants et élargissement des horizons au-delà de la zone de confort » qui contribuent à éveiller chez les élèves des compétences adaptées au 21<sup>e</sup> siècle (Furco, 2010, p. 241).

Les communautés peuvent gagner beaucoup à offrir des occasions d'apprentissage par l'expérience aux élèves. Les partenaires communautaires ont raison d'être fiers de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes, qui sont la future main-d'œuvre de l'Ontario. Participer à l'apprentissage par l'expérience permet aux partenaires communautaires de tisser de nouveaux liens et constitue une occasion d'apprentissage tant pour l'élève que pour le mentor.

## 1.2 Définition et objectifs

L'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté est une approche qui permet aux élèves de vivre des expériences au sein d'une communauté en dehors de l'école (locale, nationale ou mondiale) et de réfléchir sur ces expériences pour en tirer des apprentissages et les réinvestir lorsqu'ils doivent prendre des décisions et poser des actions dans différents aspects de leur vie.

Le présent document insiste sur l'expression « axé sur la communauté », voulant mettre l'accent moins sur le fait que l'apprentissage par l'expérience se déroule physiquement hors des murs de l'école, mais plutôt sur le fait qu'*un lien est tissé entre l'élève et la communauté*.

Un lien authentique et dynamique à la communauté est maintenant considéré comme fondamental pour que l'expérience de l'élève soit riche en apprentissages. Il peut s'agir de la communauté locale, nationale ou mondiale, et les liens peuvent se tisser en étant physiquement sur les lieux (une expérience *réelle*), ou par l'utilisation des différentes technologies de communication (une expérience *virtuelle*), ou par la combinaison des deux (une expérience *hybride*), comme l'illustre la figure 1, à la page 11.

L'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté, comme défini dans ce document, vise à établir et à reconnaître des occasions d'apprentissage avec des communautés qui aident les élèves à :

- approfondir leurs connaissances et leurs compétences liées au curriculum ou qui vont au-delà du curriculum;
- acquérir des connaissances et des compétences utiles pour faire des choix éclairés d'apprentissage, de carrière et de vie;
- développer la capacité d'approfondir un sujet et de mettre à profit leurs compétences transversales et à acquérir des compétences importantes au 21<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> (communication, collaboration, pensée critique et résolution de problèmes) afin qu'ils possèdent les talents et les habiletés dont ils ont besoin pour tirer leur épingle du jeu dans une économie mondialisée;
- contribuer à une communauté locale, nationale, ou mondiale et développer les compétences qui leur sont propres en tant qu'individus et en tant que membres de leur communauté, de leur société et du monde.

Les occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté améliorent les environnements d'apprentissage déjà très riches de nos écoles, fournissant aux élèves de nouvelles façons de participer à leur apprentissage. Comme il est indiqué dans le document du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie du Ministère, *Tracer son itinéraire vers la réussite*, c'est par ces expériences que les élèves « deviennent confiants en sachant que les programmes scolaires sont créés en fonction d'eux, que le monde en dehors de l'école a quelque chose à leur offrir et qu'ils ont quelque chose à offrir au monde » (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013a, p. 7).

### 1.3 Le cycle de l'apprentissage par l'expérience

La définition de l'apprentissage par l'expérience de la section 1.2 se réfère notamment à un cycle d'apprentissage en trois phases : l'élève *participe* à des expériences dans la communauté, il *réfléchit* à ces

---

1. La vision renouvelée et le plan d'action de la province de l'Ontario pour l'éducation, décrits dans le document intitulé *Atteindre l'excellence*, engagent le ministère de l'Éducation à définir les compétences avancées nécessaires à la réussite au 21<sup>e</sup> siècle et à établir des façons de les évaluer.

expériences pour en tirer des apprentissages et il *réinvestit* les apprentissages dans différents aspects de sa vie.<sup>2</sup>

Il existe plusieurs modèles de cycles de l'apprentissage par l'expérience. Bien qu'il y ait des différences dans la façon dont le sujet est traité et dans les termes qui sont utilisés, ces modèles ont un fondement commun : l'élève doit d'abord vivre des expériences. Autrement dit, l'élève doit participer activement à l'expérience et ne pas seulement l'observer. Ensuite, l'élève doit réfléchir à son expérience et l'analyser (pendant et après) afin d'en tirer des apprentissages et de dégager ce qui a été appris. C'est par une approche réflexive structurée que les élèves acquièrent de nouvelles compétences, attitudes, et façons de voir le monde (Lewis et Williams, 1994). Enfin, l'élève réinvestit ses connaissances et ses compétences nouvellement acquises pour guider ses décisions et ses actions actuelles et futures.

---

*Adopter une approche réflexive permet aux élèves de transformer chaque expérience en expérience d'apprentissage.*

---

La simplicité du cycle de l'apprentissage par l'expérience fait qu'il est approprié pour des élèves de tous les âges. En modulant les questions et les pistes de réflexion à chaque étape du cycle, les enseignantes et enseignants peuvent adapter la complexité, l'accent, et la profondeur du processus aux besoins et au cheminement de chaque élève.

L'apprentissage par l'expérience exige des enseignantes et enseignants qu'ils inculquent aux élèves des pratiques réflexives pour que ceux-ci prennent l'habitude de tirer des apprentissages de toutes leurs expériences. La réflexion est un moyen qui permet d'acquérir des habiletés de métacognition – qui consiste à prendre conscience de sa propre activité cognitive. La métacognition est aussi la capacité de juger de ses progrès vers l'atteinte d'un objectif d'apprentissage, une compétence que soulignent le curriculum et la politique d'évaluation (l'évaluation *en tant qu'*apprentissage).

---

2. Les réflexions sur le cycle d'apprentissage dans la présente section se fondent sur Rolfe, Freshwater et Jasper, 2001.

Le cycle de l'apprentissage par l'expérience est illustré dans la figure 1. Bien que le cycle « participer-réfléchir-réinvestir » comporte trois étapes, il ne s'agit pas d'un processus rigide et strictement linéaire, mais plutôt d'une approche dynamique et très personnelle.

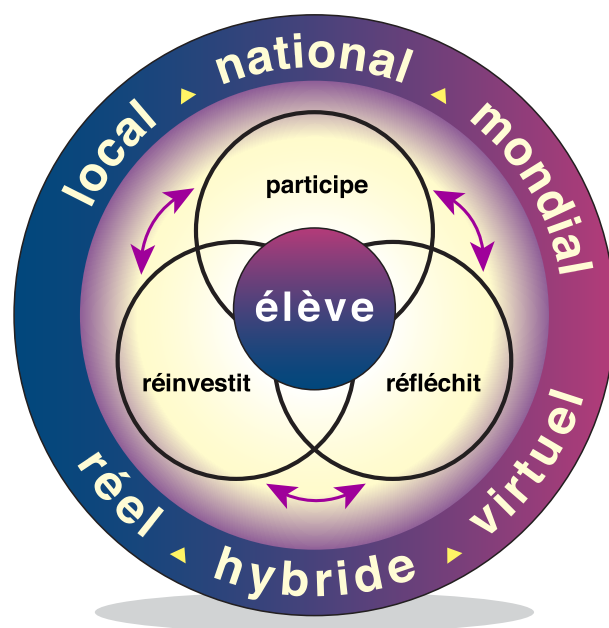
Les trois étapes du processus sont rattachées aux trois questions suivantes – « *Quoi?* », « *Pourquoi?* » et « *Et maintenant?* » – qui aident à structurer la réflexion des élèves et à diriger le processus comme suit :

**Participer : *Quoi?*** Les élèves vivent une expérience et prennent conscience de ce qu'ils font, de ce à quoi ils pensent et de ce qu'ils ressentent tout au long de l'expérience.

**Réfléchir : *Pourquoi?*** Les élèves réfléchissent à leur expérience, encadrés par des questions et des pistes de réflexion, pour dégager ce qu'ils ont appris – à propos d'eux-mêmes, des autres, du monde, des possibilités qui s'offrent à eux ou de leur sujet d'étude.

**Réinvestir : *Et maintenant?*** Les élèves expliquent comment leurs apprentissages les poussent à vouloir en savoir davantage et en quoi ces apprentissages ont influé – ou pourraient influencer – sur leurs décisions, leurs opinions, leurs buts et leurs plans, et comment ils agiraient s'ils vivaient à nouveau une expérience semblable.

Figure 1. Le cycle de l'apprentissage par l'expérience



Source : Inspiré de Rolfe, Freshwater, et Jasper, 2001.

## 1.4 Établir des liens avec la communauté

Les occasions d'apprentissage par l'expérience, comme elles sont décrites dans ce document, doivent être liées à la communauté locale, nationale ou mondiale, à l'extérieur de l'école (illustrées à la figure 1). Il est essentiel de tisser des liens authentiques et durables avec la communauté pour fournir aux élèves des occasions d'apprentissage intéressantes et adaptées à leur âge et à leur stade de développement. Ceci leur permettra d'approfondir leur compréhension du curriculum, les incitera à explorer au-delà de celui-ci, et leur donnera les moyens de réinvestir ce qu'ils ont appris dans des contextes stimulants et variés.

Il existe plusieurs types de partenariats, qui varient en fonction du niveau d'engagement du partenaire et des bienfaits qu'il en tire. Dans ce document, il est tenu pour acquis que tous les partenaires souscrivent aux objectifs du programme et que leur entière collaboration est requise pour en assurer la réussite (Hargreaves et Fullan, 1998; Keith, 1999).

Lors de l'établissement de partenariats dans la communauté, le personnel de l'école et du conseil scolaire doit respecter les lignes directrices suivantes :

- Tous les partenaires doivent participer à l'organisation de l'occasion d'apprentissage par l'expérience (l'élève, l'enseignante ou enseignant et une personne de la communauté qui joue le rôle de mentor ou de superviseur).
- Chaque partenaire doit considérer la mission, les objectifs et les capacités des autres partenaires lors de l'organisation de l'occasion d'apprentissage par l'expérience.
- Les occasions d'apprentissage par l'expérience doivent profiter à tous les partenaires.
- Une communication continue entre les partenaires est essentielle.
- Chaque partenaire doit reconnaître et respecter l'expertise des autres partenaires.

(Inspiré de Gazley, Bennett, et Littlepage, 2013, p. 575)

Les élèves et les parents<sup>3</sup> peuvent aussi contribuer grandement à l'établissement de partenariats. Les élèves peuvent participer à l'organisation d'occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la

---

3. Dans le présent document, le terme *parents* désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice et peut inclure un fournisseur de soins ou un membre de la famille proche, ou un gardien ou une gardienne ayant la responsabilité parentale de l'enfant.

communauté en proposant des idées préliminaires ou des contacts potentiels. Les parents peuvent aussi contribuer grâce aux relations qu'ils ont établies dans leur domaine, dans la communauté ou dans le cadre de leur travail et de leurs expériences passées.

Afin de recenser de potentiels partenaires locaux, nationaux ou internationaux, les écoles peuvent s'appuyer sur les liens existants avec leur communauté ou en tisser de nouveaux.

Les enseignantes et enseignants peuvent établir une relation avec les comités consultatifs du conseil scolaire ou de l'école, les conseils industrie-éducation, les organismes à but non lucratif, les municipalités, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organismes de formation ou les associations et les entreprises de la communauté. Ils peuvent également s'appuyer sur des partenariats existants ou nouer des liens avec des organismes comme les conseils des arts et du patrimoine locaux, les agences de développement international, ou encore des personnes-ressources des programmes d'éducation coopérative et de Majeure Haute Spécialisation (MHS).

D'autres représentants du milieu de l'éducation – enseignantes et enseignants ou administratrices et administrateurs – peuvent également contribuer à la création de nouveaux partenariats en s'appuyant sur des liens déjà établis avec des membres de la communauté qui sont rattachés ou non à leur domaine de spécialisation. Ils peuvent même mettre à profit des compétences ou des talents découlant de leurs antécédents scolaires et de leurs expériences passées pour fournir aux élèves des occasions d'apprentissage par l'expérience.

- ◆ Chaque année, les élèves de l'École secondaire catholique Renaissance à Aurora participent à un voyage humanitaire en Amérique centrale ou dans les Caraïbes avec le programme Village planétaire d'Habitat pour l'humanité. Ces voyages représentent une excellente occasion d'expérience d'apprentissage internationale durant laquelle les élèves sont plongés dans la culture locale, travaillent en équipe et construisent des maisons pour des gens dans le besoin.

- ◆ Des élèves de la 6<sup>e</sup> année du Conseil scolaire Viamonde ont participé à un programme d'échanges avec des élèves de Rawdon, au Québec. Ces échanges d'une semaine, précédés de conversations virtuelles, ont permis aux élèves de découvrir différentes cultures et de réfléchir à leur vie d'un nouveau point de vue. Le programme d'échanges a été pour les élèves une expérience de vie importante et mémorable.
- ◆ Les élèves du Simcoe Muskoka Catholic District School Board ont la chance d'avoir une enseignante aussi titulaire d'une licence en archéologie. Ils sont invités à s'inscrire à un authentique projet d'excavation de cinq semaines à Fort Willow, un site historique rattaché à la guerre de 1812 qui appartient à l'Office de protection de la nature de la vallée de Nottawasaga. Les élèves participants obtiendront deux crédits de 12<sup>e</sup> année – un pour le cours d'histoire canadienne et un pour le cours d'études interdisciplinaires portant sur l'archéologie, tout en apprenant dans la classe et sur les lieux de l'excavation. Ils seront encadrés par des étudiantes et étudiants en archéologie de l'Université Wilfrid-Laurier.

Dans certains cas, les organismes communautaires et les entreprises peuvent se renseigner auprès de l'école ou du conseil scolaire sur la manière dont ils peuvent offrir des occasions d'apprentissage par l'expérience. Ils pourraient être en mesure d'offrir aux élèves de l'élémentaire et du secondaire des possibilités d'observation au poste de travail ou une expérience de travail de courte durée, ainsi que des stages en éducation coopérative d'une durée plus longue pour les élèves du secondaire, dont ceux inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) ou à la Majeure Haute Spécialisation (MHS)<sup>4</sup>. Ils peuvent aussi appuyer l'école ou le conseil scolaire à concevoir et à mettre en œuvre des projets ou des activités d'enquête qui répondent aux intérêts des élèves et qui profitent aussi bien aux élèves qu'à l'organisme.

Afin d'établir et d'entretenir des partenariats solides, il est essentiel que les écoles et les conseils scolaires travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires de la communauté pour s'assurer que ceux-ci comprennent les objectifs et les bienfaits de l'apprentissage par l'expérience,

4. Voir le glossaire pour une description de ces programmes.



qu'ils sont appuyés tout au long de leur participation et que leur apport est reconnu à sa juste valeur.

Les partenariats doivent être conformes aux politiques et aux procédures du Ministère, du conseil et de l'école, et doivent être évalués régulièrement pour vérifier qu'ils favorisent effectivement l'apprentissage des élèves.

### 1.5 Le rôle du leadership dans l'apprentissage par l'expérience

Le document *Atteindre l'excellence* reconnaît l'importance de s'associer à la communauté et avec les leaders en éducation afin de créer de nouvelles occasions d'apprentissage par l'expérience accessibles à tous les élèves. L'organisation et la reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année exige un leadership fort, à la fois formel et informel, exercé conjointement par les enseignantes et enseignants, l'école, le conseil scolaire et les partenaires de la communauté.

- ◆ Le Digital Historian Project (DHP), en partenariat avec l'Upper Grand District School Board et le Dufferin County Museum and Archives, offre une occasion authentique d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté. Les élèves de 12<sup>e</sup> année inscrits aux cours d'histoire canadienne, de gestion de données ou d'études interdisciplinaires et ceux de 11<sup>e</sup> année inscrits au cours d'études autochtones passent neuf semaines au musée à travailler avec les enseignantes et enseignants et avec le personnel du musée sur un projet qui demande de faire des recherches d'archive approfondies et de recueillir des données pour faire des analyses statistiques et déceler des tendances historiques, concernant principalement les vétérans canadiens des conflits du 20<sup>e</sup> siècle. Le soutien de plusieurs partenaires communautaires, dont les Archives publiques de l'Ontario (à l'Université York), le Centre Juno Beach (le musée canadien de la Seconde Guerre mondiale en France, dont le bureau principal se trouve à Burlington), Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa) et le Dufferin County Museum and Archives, a été indispensable lors de la conception et de la mise en œuvre de cette manière novatrice d'apprendre. En 2015, les élèves participants au Digital Historian Project (DHP) ont été invités au Centre Juno Beach à titre de « jeunes ambassadeurs canadiens officiels » pour participer à trois cérémonies commémoratives marquant le 71<sup>e</sup> anniversaire du jour J en Normandie, France.

L'organisation et la promotion des occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté requièrent la collaboration de tous et une culture qui favorise et soutient l'innovation. L'opinion et l'expertise de tous ceux qui contribuent à l'apprentissage par l'expérience, y compris les élèves, doivent être valorisées, et les pratiques prometteuses doivent être reconnues, soutenues et encouragées.

Les enseignantes et enseignants doivent se poser les deux importantes questions qui suivent :

1. Quelles sont les conditions nécessaires et quel est le soutien requis pour fournir aux élèves des occasions d'apprentissage par l'expérience nombreuses et variées de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année?
2. Comment puis-je contribuer à créer et à maintenir ces conditions?

Gardant ces deux questions à l'esprit, les leaders en éducation doivent travailler de concert avec toutes les intervenantes et tous les intervenants, notamment les entreprises et les partenaires communautaires, pour :

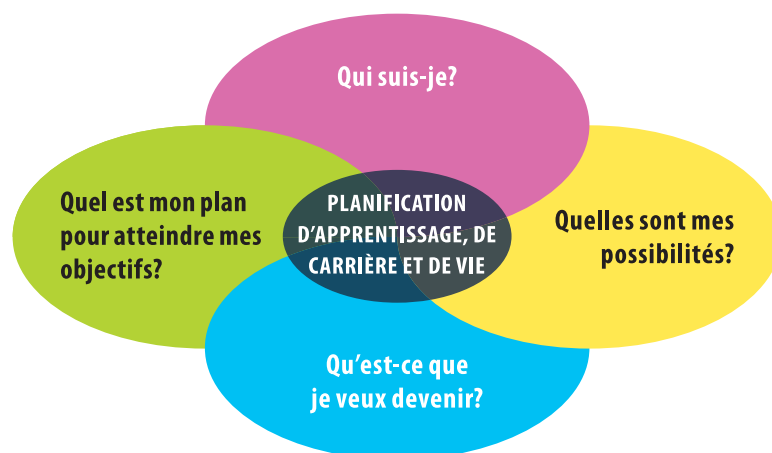
- mettre en place un processus de collaboration qui tient compte de l'avis de tous;
- élaborer une vision commune de l'apprentissage par l'expérience qui favorise l'apprentissage des élèves et définit des objectifs clairs et atteignables conformes aux exigences du programme;
- s'assurer de la cohérence entre le cadre stratégique de l'apprentissage par l'expérience, la politique déterminant le programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario formulée dans *Tracer son itinéraire vers la réussite*, les politiques énoncées dans le programme d'apprentissage de la maternelle et du jardin d'enfants, le curriculum de l'Ontario et les autres politiques et initiatives du Ministère;
- établir des règles qui offrent une certaine latitude (p. ex., flexibilité des horaires et des échéances pour favoriser les occasions d'apprentissage par l'expérience) et garantir l'allocation des ressources nécessaires à l'école et au conseil scolaire;
- élaborer des stratégies et mettre en place des structures qui encouragent les personnes, les entreprises et les organismes de la communauté à nouer des partenariats pour offrir aux élèves des occasions d'apprentissage par l'expérience;

- proposer aux enseignantes et enseignants, aux parents et aux partenaires communautaires des occasions d'apprentissage professionnel pour qu'ils réalisent les bienfaits de l'apprentissage par l'expérience en tant qu'approche d'apprentissage et d'enseignement;
- adopter une stratégie de communication qui garantit que les élèves, les parents, les enseignantes et enseignants, ainsi que les membres de la communauté sont au courant des occasions d'apprentissage par l'expérience offertes par l'école et le conseil scolaire et qu'ils sont encouragés à y participer;
- inclure l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des occasions d'apprentissage par l'expérience dans les processus de planification des écoles et des conseils scolaires (p. ex., les stratégies de conception et de mise en œuvre entreprises par le Comité consultatif du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie ou celles rattachées au Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française, au plan d'amélioration du conseil scolaire pour le rendement des élèves et au Plan d'amélioration de l'école pour le rendement des élèves [PAÉ]).

## 1.6 Liens avec la planification d'apprentissage, de carrière et de vie

Comme il est indiqué dans le document *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario* (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013a), tous les élèves, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année, participent au programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie. Ce programme se fonde sur un processus d'enquête en quatre étapes (voir la figure 2) qui consistent à répondre à quatre questions liées à quatre domaines de la planification d'apprentissage, de carrière et de vie – se connaître; explorer les possibilités; prendre des décisions et établir des objectifs; atteindre les objectifs et effectuer les transitions.

Figure 2. Schéma du cadre de planification d'apprentissage, de carrière et de vie : Processus de questionnement en quatre étapes



Source : Ministère de l'Éducation de l'Ontario , 2013a, p. 13.

L'apprentissage par l'expérience offre aux élèves des occasions riches et authentiques d'acquérir des compétences et des connaissances liées à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie. Ces occasions permettent aux élèves de faire des liens entre ce qu'ils apprennent à l'école et leur vie en dehors de l'école, et d'être plus à même de prendre des décisions, d'établir des objectifs et d'élaborer des plans pour les atteindre. Les élèves réfléchissent sur leurs apprentissages puis les documentent dans leur portfolio de cheminement (de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année) ou dans leur plan d'itinéraire d'études (de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année).

Les parents ont un important rôle de soutien à jouer auprès de leurs enfants en ce qui concerne la planification d'apprentissage, de carrière et de vie ainsi que l'apprentissage par l'expérience. Les parents qui sont à l'écoute des intérêts personnels, des défis et des aspirations de leurs enfants font d'eux des partenaires informés et engagés dans l'éducation de leurs enfants. Lorsque les parents se familiarisent avec le programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie et le processus d'enquête qui s'y rattache et lorsqu'ils encouragent leur enfant à participer aux occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté, ils l'aident à planifier sa carrière et sa vie avec compétence et assurance.

Comme l'apprentissage par l'expérience est un bon complément au programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie, les

écoles pourraient ajouter l'élaboration d'occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté aux tâches du Comité consultatif du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie énoncées dans la section 6.2 de *Tracer son itinéraire vers la réussite*.

- ◆ Dans le Waterloo Region District School Board, des élèves de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année ont créé une application éducative « mobile » pour répondre aux besoins de « clients » de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année dans le cadre de leurs cours d'informatique ou de technologie des communications. Des mentors de l'industrie locale ont partagé leur expertise sur la gestion de projet, le développement d'applications de qualité et la satisfaction des besoins des clients. Le projet visait l'application du curriculum dans une expérience d'apprentissage authentique ainsi que le développement de compétences du 21<sup>e</sup> siècle, notamment des compétences et des connaissances en matière de collaboration, de communication, de pensée critique, entrepreneuriale et créative et de résolution de problèmes. De plus, les élèves ont découvert des carrières en entrepreneuriat et en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). Les élèves de l'élémentaire et du secondaire ont pu consigner leur aventure Apps4Learning dans leur portfolio de cheminement ou dans leur plan d'itinéraire d'études par l'intermédiaire de portfolios numériques, de blogues, de vidéos et de journaux de bord. Le point culminant du projet a été le salon Apps4Learning, durant lequel les applications développées par les élèves ont été présentées aux partenaires communautaires, aux parents et au personnel enseignant.

## 1.7 Le rôle de la technologie dans l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté

Les technologies actuelles peuvent permettre d'enrichir et d'accroître les occasions d'apprentissage par l'expérience offertes aux élèves.

Les technologies innovatrices rendent plus accessibles les occasions d'apprentissage par l'expérience en éliminant certains obstacles à la participation, comme l'éloignement ou les besoins particuliers en matière d'éducation. Les technologies de communication permettent aux élèves d'entrer en relation avec des experts, des mentors et des pairs de partout dans le monde, créant de nouvelles occasions de communiquer et de collaborer avec d'autres personnes qui ont les mêmes intérêts ou qui peuvent les aider dans leur apprentissage. Ces expériences d'apprentissage authentiques permettent aux élèves de constater la pertinence de ce qu'ils apprennent en établissant des liens avec le monde au-delà de l'école, ce qui renforce leur engagement envers leur apprentissage.

L'importance des appareils numériques mobiles dans la vie quotidienne de plusieurs élèves a déjà de profondes répercussions sur la façon dont ils obtiennent des renseignements, communiquent avec les autres et interagissent avec le monde en général. Les élèves ont adopté ces outils avec enthousiasme. Cette nouvelle réalité présente à la fois des défis et des occasions pour le personnel enseignant de formuler des stratégies innovatrices qui font usage de ces outils numériques pour créer des occasions d'apprentissage par l'expérience. Ces outils permettent également au personnel enseignant de faire appel aux personnes et aux organisations de la communauté élargie (réelle et virtuelle) pour soutenir l'apprentissage par l'expérience.

- ◆ Les élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année de l'École St-Denis, du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, ont communiqué avec des élèves de la Belgique et de Singapour par Skype. Les élèves ont appris à connaître le style de vie, les études et les expériences de jeunes de leur âge provenant d'autres coins du monde.

- ◆ Depuis 2010, la Fondation pour les étudiants en technologie et sciences s'associe aux enseignantes et enseignants des programmes d'éducation coopérative de plus de douze conseils scolaires de langue française et de langue anglaise pour offrir le programme de Coopérative de recherche en ligne pour les étudiantes et étudiants et les élèves en sciences et technologie de l'Ontario, qui permet aux élèves de se familiariser avec les principes et les pratiques de la recherche indépendante. La Fondation jumelle des élèves du secondaire avec des chercheurs de premier ordre pour travailler sur des projets de recherche, expérimenter les communications en ligne dans un contexte professionnel et se plonger dans un environnement de travail. Ce programme d'éducation coopérative d'un ou deux crédits a été créé par la Fondation pour les étudiants en technologie et sciences de concert avec le Regroupement des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada pour aider à former les futurs scientifiques, chercheurs, gestionnaires, et leaders du domaine des sciences et de la technologie. Le fait que le programme soit offert en ligne rend celui-ci accessible à tous les élèves, y compris ceux qui ont un horaire variable ou qui habitent dans une région éloignée. La recherche est ensuite révisée, corrigée et publiée dans la *Revue pour les étudiants en technologie et sciences*.

## 1.8 Évaluation de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté

L'évaluation vise avant tout à améliorer l'apprentissage des élèves. Des méthodes efficaces d'évaluation et de communication des résultats favorisent un meilleur apprentissage et de meilleurs résultats chez tous les élèves. À cette fin, les méthodes d'évaluation doivent respecter les principes énoncés dans le document *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario* (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2010).

La réussite des élèves lors des occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté requiert l'établissement d'objectifs clairs et de critères appropriés. Les objectifs d'apprentissage devraient être fixés conjointement par l'élève et par son enseignante ou enseignant, et, lorsque c'est faisable, les critères de réussite devraient également être établis d'un commun accord par l'élève, l'enseignante ou enseignant et le mentor ou le superviseur. Les objectifs d'apprentissage et les critères

établis serviront de lignes directrices pour orienter les commentaires de l'enseignante ou enseignant, du mentor ou du superviseur, des pairs et de l'élève lui-même. Ils serviront également à fonder, en plus des commentaires du mentor ou du superviseur, l'évaluation de l'apprentissage par l'enseignante ou enseignant.

Par sa nature même, l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté offre aux élèves des occasions intéressantes et variées d'acquérir des connaissances et des compétences, dont les évaluations doivent tenir compte. Dans le cycle de l'apprentissage par l'expérience, l'intégration de l'évaluation *au service de* l'apprentissage et *en tant qu'*apprentissage contribue à l'amélioration des résultats des élèves. Au moment d'accorder une note aux élèves, le personnel enseignant doit obtenir des preuves d'apprentissage par triangulation, c'est-à-dire par des observations, des conversations et des productions. En recueillant des preuves d'apprentissages provenant de sources variées, le personnel enseignant s'assure que l'évaluation est valide et fiable, et qu'elle reflète adéquatement les progrès réalisés par l'élève dans le cadre de l'apprentissage par l'expérience.



## 2.

### **Cadre stratégique de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année**

#### **2.1 Le rôle élargi de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté**

En accordant un rôle plus important à l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année, le cadre :

- se penche sur ce que les élèves apprennent et sur la façon dont cet apprentissage est démontré et évalué;
- cible les caractéristiques essentielles de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté (voir l'annexe);
- envisage de nouvelles structures qui peuvent appuyer le développement de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté qui incluent la reconnaissance informelle et formelle de ce type d'apprentissage.

Le cadre stratégique s'appuie sur les pratiques concluantes actuelles, tel que démontré dans *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience* (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2000), et offre un programme amélioré d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté qui :

- offre à tous les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année un éventail plus large d'environnements d'apprentissage dans différentes communautés;
- met l'accent sur des occasions d'apprentissage axées sur l'élève ou créées conjointement (c'est-à-dire que les élèves jouent un rôle important dans la conception des occasions d'apprentissage, en collaboration avec le personnel enseignant et des mentors ou des superviseurs de la communauté);

- accorde une importance accrue à l'apprentissage par l'enquête (c'est-à-dire que les questions, les idées et les observations des élèves guident l'expérience d'apprentissage);
- offre des expériences différentes répondant aux besoins et aux forces propres à chaque élève;
- structure les occasions d'apprentissage de façon à refléter le cycle d'apprentissage par l'expérience – participer, réfléchir, réinvestir;
- aide les élèves à acquérir les connaissances et les aptitudes mises de l'avant dans le processus de questionnement en quatre étapes du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie;
- reconnaît et soutient l'apprentissage planifié et fortuit issu des expériences axées sur l'élève qui se produisent dans la communauté locale, nationale ou mondiale.

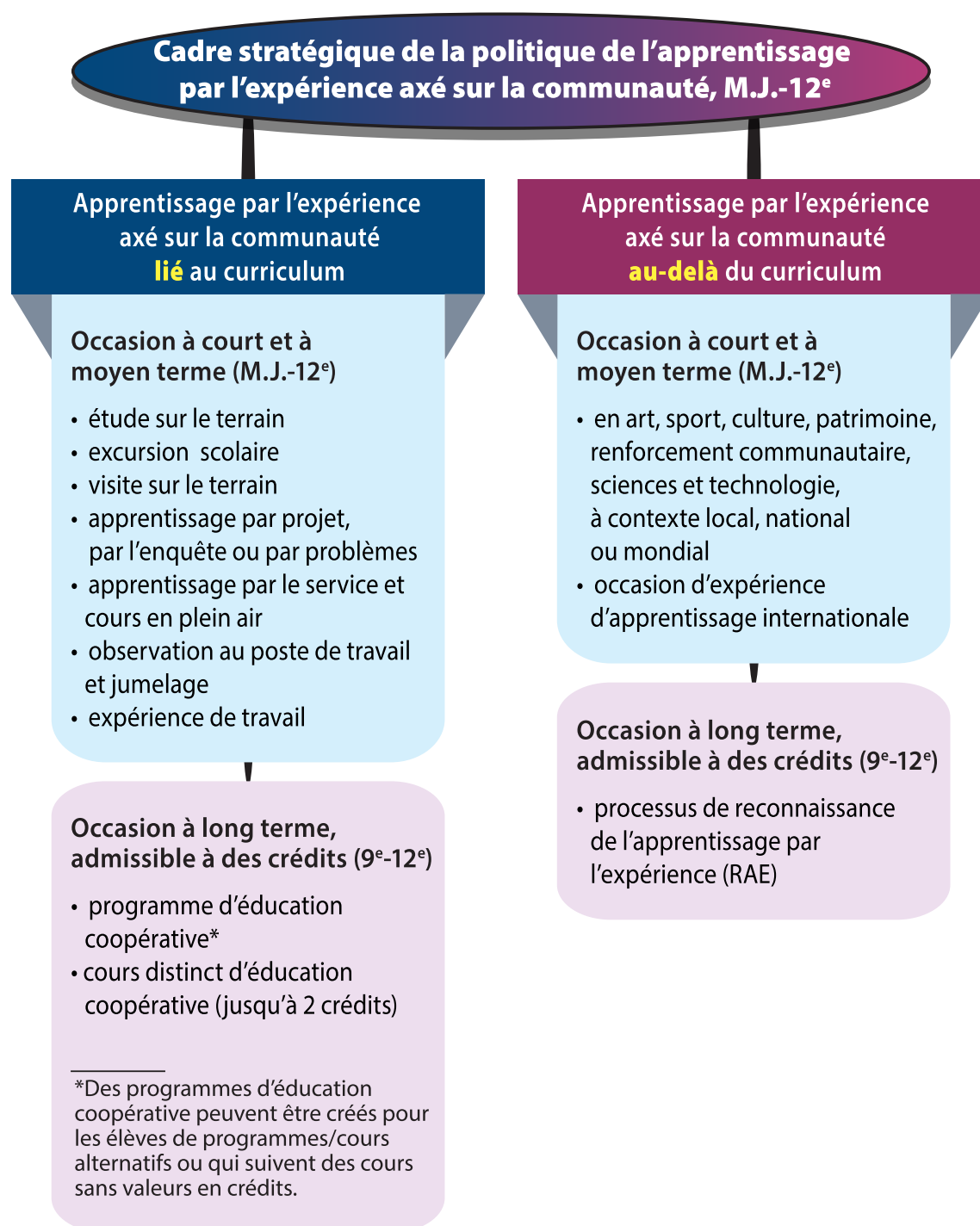
## 2.2 Conception du cadre

Le cadre comprend deux grands domaines de l'apprentissage :

- l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté directement lié au curriculum de l'Ontario (défini dans la section 2.3);
- l'apprentissage par l'expérience au-delà du curriculum de l'Ontario (défini dans la section 2.4).

Pour chacun de ces domaines de l'apprentissage par l'expérience, le cadre stratégique offre des occasions à court et à moyen terme pour les élèves de l'élémentaire et du secondaire, ainsi que des façons d'obtenir des crédits, comme illustré à la figure 3, et comme expliqué dans les sections 2.3 et 2.4.

Figure 3. Cadre stratégique de la politique de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté, M.J.-12<sup>e</sup>



## 2.3 Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté lié au curriculum de l'Ontario

---

*L'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté peut faire partie de l'enseignement et de l'apprentissage dans toutes les classes de l'Ontario, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année.*

---

L'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté donne aux enseignantes et enseignants l'occasion de « collaborer avec leurs élèves dans le cadre de tâches d'apprentissage en profondeur caractérisées par l'exploration, l'engagement et des objectifs réalistes et vastes » (Fullan et Langworthy, 2014, p. 7, traduction libre), permettant ainsi aux élèves de renforcer leur compréhension des apprentissages faits en classe (connaissances et compétences), de les appliquer dans des contextes variés et d'explorer les possibilités d'apprentissage, de carrière et de vie. Tous les élèves devraient avoir accès à des occasions d'apprentissage par l'expérience. Certains d'entre eux nécessiteront une planification supplémentaire en raison de circonstances particulières ou d'exigences de sécurité.

### Occasions pour les élèves de l'élémentaire et du secondaire

Dans les écoles élémentaires et secondaires, les occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté de courte ou moyenne durée peuvent être des activités ou des expériences comme des études sur le terrain, des excursions scolaires, de l'apprentissage par projet, par l'enquête ou par problèmes, de l'apprentissage par le service, des cours en plein air, des séances d'observation ou du jumelage et des expériences de travail. Ces différentes activités et expériences sont décrites ci-dessous. *Il est essentiel que chaque occasion d'apprentissage par l'expérience permette à l'élève de s'engager pleinement dans le cycle de l'apprentissage par l'expérience – participer, réfléchir, réinvestir (voir la figure 1, à la page 11).*

Les **études sur le terrain** sont une occasion d'apprentissage par l'expérience qui consiste à explorer des lieux extérieurs, de nouveaux environnements ou des organisations. Ces activités peuvent donner lieu à une exploration libre; par exemple, l'élève peut enquêter sur les

ressemblances et les différences entre des environnements locaux – ou elles peuvent être organisées à des fins précises, par exemple enquêter sur l'accumulation de déchets avec l'intention de développer un plan d'action qui réglerait le problème. Les études sur le terrain sont décrites dans le curriculum de l'élémentaire en études sociales, en histoire et en géographie comme des occasions d'apprentissage pratique en dehors de l'école, un monde qui « est rempli de ressources et de matériel pouvant appuyer l'apprentissage ». (*Le curriculum de l'Ontario : Études sociales, de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année; Histoire et géographie, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année, 2013, p. 43*).

Les études sur le terrain peuvent s'inscrire dans divers programmes-cadres à l'élémentaire et au secondaire. Des liens pour appuyer l'apprentissage par les études sur le terrain peuvent se faire avec la collaboration de partenaires communautaires variés, notamment les conseils municipaux, les planificateurs de développement économique, les parcs nationaux, les hôpitaux, les partenaires environnementaux et les organismes à but non lucratif.

- ◆ Des élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année du Catholic District School Board of Eastern Ontario ont approfondi leurs apprentissages en sciences et en technologie en réalisant des enquêtes sur les habitats, les systèmes vivants et les effets de l'intendance et de l'activité humaine sur l'environnement à la zone de protection de la nature et centre d'accueil des visiteurs du Marais Cooper. Cette expérience a permis aux élèves de réfléchir aux questions liées aux quatre domaines du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie, p. ex., « *Quelles sont les occasions qui ont suscité mon intérêt lors de cette expérience et dans lesquelles j'aimerais peut-être m'investir?* » et « *De quelle manière les connaissances que j'ai acquises m'aideront-elles à accomplir mes objectifs?* » Les élèves ont ensuite consigné leurs réflexions et leurs apprentissages dans leur portfolio de cheminement.

- ◆ Les élèves de 7<sup>e</sup> année du Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic District School Board ont participé à un programme d'apprentissage par l'expérience de trois jours intitulé « Disaster Assessment » au centre d'éducation en plein air de la Forêt Ganaraska. Lors de cet exercice, les élèves devaient jouer le rôle d'une équipe de recherche et sauvetage devant réagir à un désastre naturel simulé qui aurait des risques de se produire dans la région – le débordement de la rivière Ganaraska. Les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation qui participaient au programme se sont vu fournir les adaptations décrites dans leur plan d'enseignement individualisé. En plus d'acquérir des connaissances liées aux programmes-cadres de géographie, de sciences et de technologie, de mathématiques, et d'éducation physique, les élèves ont eu une belle occasion de développer leurs aptitudes à travailler en équipe et à collaborer. Ils ont pu également se familiariser avec un métier émergent – celui de « technicien de l'eau » – et intégrer ce qu'ils ont appris à leur plan d'itinéraire d'études.

En plus des études sur le terrain, les *excursions scolaires* constituent également des occasions variées d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté en lien avec les différents sujets et disciplines du curriculum de l'Ontario. Les musées, les sites du patrimoine, les terres protégées, les jardins communautaires et les différents organismes à but non lucratif, entreprises et organisations sont tous des lieux riches en apprentissages et propices aux excursions et à l'exploration de la communauté et de ses ressources.

Un autre modèle d'apprentissage prometteur retenu dans *Atteindre l'excellence* est l'*apprentissage par projet*. Selon David Hutchison, « bien qu'il n'existe pas de définition unanimement acceptée de l'apprentissage par projet, la définition qui suit comporte plusieurs principes clés du concept tels qu'ils ont été répertoriés dans les publications : l'apprentissage par projet permet aux apprenants de se prendre en charge en les amenant à collaborer en équipe, encadrés et accompagnés par leurs enseignants, alors que, de façon rigoureuse, ils étudient des questions actuelles d'ordre plus concret, proposent des solutions à des problèmes authentiques et conçoivent des produits réels » (Hutchison, 2015, p. 2). L'apprentissage par projet axé sur la communauté est une occasion pour les élèves d'interagir activement avec des partenaires locaux, nationaux ou internationaux, qui leur servent de mentor et

offrent leur expertise en réponse aux questions soulevées et aux solutions proposées par les élèves.

*L'apprentissage par problèmes* est une méthode semblable, qui met l'accent sur la résolution de problèmes dans un contexte de vie particulier. Les élèves sont encouragés à tenir compte du contexte et de la situation dans lesquels le problème réside. Les principaux éléments de l'apprentissage par problèmes comprennent : l'utilisation d'un problème concret comme point d'ancrage, une approche centrée sur l'élève, et le travail en petits groupes supervisés par une enseignante ou enseignant qui agit comme facilitatrice ou facilitateur (Nasir, Hand, et Taylor, 2008; Barrows, 1996).

- ◆ Des élèves de 6<sup>e</sup> année du Kenora Catholic District School Board ont pris part à un projet de conception et de création de petits refuges où étudier, qui s'intégreraient au magnifique environnement du Nord-Ouest de l'Ontario où ils vivent. Ils ont collaboré avec un charpentier, des artistes et des environmentalistes locaux, en plus de communiquer avec des partenaires internationaux, pour faire des recherches et concevoir les refuges. Ils ont notamment utilisé Skype pour consulter des élèves d'une école d'Angleterre qui ont transformé un vieil autobus à impériale en bibliothèque.
- ◆ Dans le cadre du programme d'enrichissement de leur école, des élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année du Limestone District School Board ont fait des liens entre leurs intérêts et des domaines du curriculum, à savoir les langues, les mathématiques, les sciences et la technologie, l'éducation physique et la santé, et la géographie en enquêtant sur des enjeux locaux d'actualité. Les élèves ont cherché à améliorer la sécurité alimentaire dans leur quartier en partenariat avec South Frontenac Community Services et divers organismes communautaires locaux. Guidés par un maraîcher professionnel, les élèves ont fait pousser des semences, les ont transférées dans la serre et le jardin pour une étude plus poussée, puis ont traité les produits pour les envoyer à la banque d'alimentation locale et au centre communautaire.

- ◆ Les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants inscrits à un programme d'immersion en français dans le Rainbow District School Board ont travaillé avec le personnel enseignant et des étudiantes et étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laurentienne sur la conception de pavillons. Cet apprentissage correspond aux attentes du programme de la maternelle et du jardin d'enfants qui visent à développer la conscience des enfants des environnements naturels et bâtis en faisant des observations, en posant des questions, en démontrant leur apprentissage, en réalisant des enquêtes simples et en faisant appel à leurs aptitudes à l'enquête et à la résolution de problèmes. Les enfants ont amélioré leur esprit critique, leur créativité, leur collaboration et leur innovation en travaillant ensemble pour trouver des idées originales de concepts pour les pavillons. Durant le processus, les enfants ont consigné leurs apprentissages dans leur portfolio de cheminement en ligne en l'étoffant de photos, de dessins et de réflexions.

*L'apprentissage par l'enquête* « met au centre de l'expérience d'apprentissage, les questions, les idées et les observations des élèves. ... Du point de vue des élèves, le processus comprend généralement des enquêtes ouvertes, visant à répondre à une question » (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013b, p. 2).

*L'apprentissage par le service* est pour les élèves une occasion d'apprentissage par l'expérience à laquelle ils participent en se mettant au service de leur communauté. Dans le cadre de cette approche, les élèves répondent à un besoin réel de la communauté (locale, nationale ou mondiale), en cherchant à offrir un service, qu'il s'agisse de recherche, de conception ou de mise en œuvre de solutions, qui répond à ce besoin. Les expériences d'apprentissage par le service, élaborées en partenariat avec la communauté, sont conçues pour profiter autant aux élèves qui donnent le service qu'aux personnes qui le reçoivent (Furco, 2010, p. 243). « Globalement, les recherches semblent indiquer que l'apprentissage par le service permet aux élèves d'améliorer leurs performances scolaires, de développer leurs valeurs personnelles, leur civisme, leur sens de la responsabilité sociale et de l'éthique, et permet enfin de les éduquer au choix d'une carrière » (p. 249).



Les *cours en plein air* constituent une riche occasion d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté et contribuent à l'objectif du Ministère d'intéresser tous les élèves en offrant de nombreuses options adaptées à leurs forces, leurs objectifs et leurs intérêts personnels. Chaque année, du financement est alloué aux conseils scolaires afin qu'ils puissent collaborer avec des partenaires communautaires et soutenir l'éducation en plein air.

L'*observation au poste de travail* et le *jumelage* sont pour les élèves des occasions à court terme d'observer à leur poste une travailleuse ou un travailleur ou un élève en stage d'éducation coopérative. Chaque année, les élèves de 9<sup>e</sup> année ont la chance de faire de l'observation lors de la journée « Invitons nos jeunes au travail », où ils peuvent accompagner leurs parents, leurs amis, leurs proches ou des bénévoles.

Les *expériences de travail réel et virtuel* sont des occasions d'apprentissage qui peuvent se tenir dans le cadre de n'importe quel cours, et qui permettent aux élèves de vivre des expériences à court et à moyen terme dans un lieu de travail réel ou virtuel.

- ◆ L'Algoma District School Board a organisé un événement visant à aider les jeunes à se prendre en charge : *YouTheSoo*, inspiré de *Me to We*. L'objectif principal de cette journée de célébration et de motivation est de reconnaître les services que les jeunes rendent à la communauté. Pour se préparer à l'événement, les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année ont exploré les communautés locale et mondiale pour y déceler des possibilités d'amélioration. Des conférenciers stimulants, dont Craig Kielburger et Spencer West, ont mis les élèves au défi d'œuvrer pour une cause locale et une autre mondiale. Les attentes des différentes matières du curriculum ont été comblées, notamment celles en matière de sensibilisation aux enjeux sociaux et de communication orale. Les élèves ont ensuite consigné dans leur plan d'itinéraire d'études ce qu'ils ont appris par leurs recherches et leur engagement envers des causes locales et mondiales.

- ◆ Dans le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, des élèves de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année en technologie des communications ont préparé des émissions télévisées et les ont présentées en collaboration avec une compagnie de production télévisuelle locale. En fonction du contenu précis de l'émission, des élèves de différentes disciplines (p. ex., sciences, technologie, littérature, histoire) ont contribué à la recherche et à la préparation des entrevues avec des invités de la communauté. Les épisodes mettaient en vedette des gens et des événements de la communauté francophone locale. L'engagement des élèves a permis de promouvoir la culture francophone et a avivé la conscience qu'ont ceux-ci de son existence.

### **Occasions pour les élèves du secondaire**

En plus des occasions décrites ci-dessus, les élèves des écoles secondaires peuvent prendre part à des activités d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté à plus long terme donnant droit à des crédits grâce au programme d'éducation coopérative (voir la section 2.3.2.1) ou au nouveau cours distinct d'éducation coopérative (voir la section 2.3.2.2) (en cours de conception), qui appliquent le modèle d'éducation coopérative. Ces occasions d'obtenir des crédits peuvent suivre le modèle d'un milieu de travail traditionnel ou un modèle créé par l'élève qui permet aux jeunes de vivre des expériences liées à d'autres types d'objectifs de carrière et de vie, comme le développement communautaire, international, sportif ou culturel, l'innovation ou l'entrepreneuriat. Elles peuvent également aider les élèves à acquérir les connaissances et les aptitudes qui les prépareront au marché du travail de demain. Les programmes d'éducation coopérative et le cours distinct d'éducation coopérative peuvent être intégrés à des programmes spécialisés comme le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) ou le programme de Majeure Haute Spécialisation (MHS), qui permettent aux élèves de réaliser leurs objectifs de carrière tout en obtenant des crédits pour leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (voir le glossaire pour plus de détails).

Il est aussi possible de créer des programmes d'éducation coopérative visant les élèves qui prennent des cours ne donnant pas droit à des crédits (notamment des cours dont le code commence par K).

### 2.3.1 Éléments clés

Les occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté liées au curriculum sont composées de quatre éléments clés qui reflètent le cycle d'apprentissage par l'expérience et nécessitent différents niveaux d'engagement de la part des élèves, du personnel enseignant, des partenaires communautaires et des parents. Ces éléments orientent les enseignantes et enseignants chargés de la mise en œuvre et de la supervision d'activités d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté, fournissant des lignes directrices pour ce qui est des conditions requises pour l'apprentissage, et des protocoles pour évaluer l'apprentissage des élèves ainsi que leur démonstration et leur application de ces apprentissages.

#### Élément 1 : Planifier l'occasion d'apprentissage par l'expérience

Pour planifier une activité visant les objectifs d'apprentissage choisis, il faut :

- établir les modalités du lien avec la communauté;
- établir les objectifs d'apprentissage, coconstruire les critères de réussite avec tous les partenaires et communiquer les exigences du processus d'évaluation;
- s'assurer que l'occasion d'apprentissage par l'expérience garantit la sécurité de l'élève et est adaptée à son âge et à son stade de développement (conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*), à ses intérêts et à ses besoins personnels;
- repérer les défis potentiels et s'assurer que les appuis nécessaires sont disponibles;
- communiquer avec les parents et obtenir leur consentement éclairé, au besoin.

#### Élément 2 : Préparer l'occasion d'apprentissage par l'expérience

Pour préparer les élèves à l'occasion d'apprentissage, il faut s'assurer que :

- tous les élèves comprennent les exigences relatives à la santé et à la sécurité, notamment en ce qui a trait aux rôles et responsabilités de chacun, et ont suivi les formations exigées de toutes les travailleuses et tous les travailleurs de l'Ontario;

- les élèves ont les connaissances et les habiletés requises pour profiter de l'occasion d'apprentissage par l'expérience (p. ex., en lien avec les attentes du partenaire communautaire ou les protocoles de communication);
- les élèves comprennent le cycle d'apprentissage par l'expérience et les stratégies de réflexion efficaces;
- les élèves ont les ressources appropriées pour participer à l'activité (p. ex., les horaires, le transport, l'équipement, les installations);
- toutes les exigences administratives du Ministère, du conseil scolaire et des politiques et procédures de l'école ont été respectées.

### **Élément 3 : Soutenir l'apprentissage des élèves durant l'occasion d'apprentissage par l'expérience**

Pour soutenir l'apprentissage des élèves durant une activité, il faut :

- veiller à ce que l'activité continue d'être sécuritaire, saine et adaptée à l'âge, aux intérêts et aux besoins des élèves;
- surveiller les progrès et évaluer l'atteinte des objectifs d'apprentissage;
- faire en sorte que les élèves réfléchissent à leurs apprentissages et les consignent;
- ajuster les objectifs d'apprentissage ou les critères de réussite et donner plus de soutien, si nécessaire.

### **Élément 4 : Consolider les acquis des élèves provenant de l'occasion d'apprentissage par l'expérience**

Pour consolider les apprentissages réalisés par les élèves durant l'expérience, il faut :

- amener les élèves à :
  - ✧ reconnaître ou à démontrer ce qu'ils ont appris grâce à l'expérience;
  - ✧ indiquer comment ils ont appliqué, ou pourraient appliquer, leur apprentissage pour prendre des décisions ou passer à l'action dans différents aspects de leur vie;
  - ✧ consigner leurs apprentissages dans leur portfolio de cheminement ou leur plan d'itinéraire d'études;
- reconnaître et décrire les apprentissages des élèves, selon le cas.

Les politiques et procédures liées aux occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté, notamment celles à court et à moyen terme et l'éducation coopérative, dans leur rôle étendu et approfondi, seront décrites dans une future version du présent document, qui remplacera les lignes directrices *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience* (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2000).

### 2.3.2 Éducation coopérative : l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté lié au curriculum et admissible à des crédits

Dans les écoles secondaires, les élèves peuvent obtenir des crédits d'éducation coopérative grâce aux occasions d'apprentissage par l'expérience à plus long terme liées au curriculum, qui se déroulent généralement (mais pas toujours) dans la communauté. La base de tous les programmes d'éducation coopérative et des cours distincts d'éducation coopérative est un partenariat entre un élève, une enseignante ou enseignant et un partenaire communautaire. L'éducation coopérative permet aux élèves d'appliquer et d'approfondir les apprentissages faits en classe dans un contexte communautaire ou professionnel et d'en apprendre plus sur eux-mêmes et sur les différentes voies offertes à l'école secondaire pouvant les mener vers leur première destination postsecondaire (formation en apprentissage, collège, intégration communautaire, université ou marché du travail).

Afin de refléter l'évolution du monde de l'emploi, des recherches sur l'apprentissage efficace des élèves du 21<sup>e</sup> siècle et l'importance de répondre aux besoins de tous les élèves, les écoles doivent accroître leurs occasions d'éducation coopérative pour qu'elles :

- mettent l'accent sur l'approche de l'apprentissage dirigé ou coconstruit par les élèves, ce qui comprend :
  - ✧ encourager les élèves à créer et à mettre en œuvre des solutions à des problèmes communautaires importants (p. ex., l'apprentissage par le service);
  - ✧ aider les élèves à créer et à mettre en œuvre des idées innovatrices (p. ex., entrepreneuriat);
- augmentent davantage les possibilités des élèves inscrits aux cours appliqués ou de transition vers le collège;

- offrent plus de possibilités liées aux métiers spécialisés (par l'intermédiaire du PAJO);
- accordent une attention accrue aux occasions visant les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation;
- tiennent davantage compte des besoins particuliers des apprenants adultes;
- offrent aux élèves la possibilité d'entrer en relation avec la communauté dans le cadre d'un programme virtuel d'éducation coopérative;
- aillent au-delà de la communauté locale, c'est-à-dire qu'elles incluent des relations nationales et internationales.

Le document final comprendra des sections décrivant les politiques et procédures liées au programme d'éducation coopérative et au nouveau cours distinct d'éducation coopérative. Ces sections donneront des détails et des exemples supplémentaires en lien avec les exigences et la mise en œuvre de cette vision plus large de l'éducation coopérative dans les écoles secondaires de l'Ontario.

Lors de la planification des occasions d'apprentissage par l'expérience, le personnel enseignant doit veiller à ce que toutes les exigences administratives du Ministère, du conseil scolaire et de l'école (politiques et procédures) soient respectées.

### 2.3.2.1 Le programme d'éducation coopérative



L'éducation coopérative permet aux élèves de niveau secondaire d'obtenir des crédits tout en réalisant des activités d'apprentissage par l'expérience dans une communauté. Le programme d'éducation coopérative (qui n'est plus appelé un « cours ») comprend un volet en classe et un volet dans la communauté et continuera d'être inscrit sur le bulletin scolaire à l'aide d'un code de cours qui reflète le « cours connexe ». Le cours connexe peut être *n'importe quel* cours du curriculum de l'Ontario ou un cours élaboré à l'échelon local approuvé par le Ministère, auquel l'élève est inscrit ou qu'il a terminé avec succès. Les élèves utilisent et approfondissent les connaissances et les compétences décrites dans les attentes du cours en question durant leur occasion d'apprentissage par l'expérience.



### 2.3.2.2 Le cours distinct d'éducation coopérative

Le nouveau cours distinct d'éducation coopérative permettra aux élèves d'obtenir jusqu'à deux crédits à l'école secondaire grâce à une occasion d'apprentissage par l'expérience dans une communauté. Contrairement au programme d'éducation coopérative actuel dans lequel les élèves sont tenus de faire demande et de rencontrer les attentes d'un cours connexe, dans le cours distinct, les élèves feront demande pour satisfaire aux attentes du cours même. Ce cours comprendra un volet en classe de 55 heures portant sur les connaissances et les habiletés dont les élèves auront besoin pour réussir leur activité d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté et pour se débrouiller dans leur vie en dehors de l'école. Les élèves pourront démontrer leur apprentissage au cours de la composante en classe et approfondir leurs connaissances et leurs habiletés dans le cadre de leur apprentissage par l'expérience axé sur la communauté. Ce cours distinct répondra aux besoins de tous les élèves, surtout ceux qui ne bénéficient pas d'un cours connexe.

Les attentes du nouveau cours distinct d'éducation coopérative seront publiées sur le site Web du Ministère. La version finale du cadre stratégique de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté décrira en détail les politiques et les procédures connexes.

## 2.4 Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté au-delà du curriculum



En plus des riches occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté lié au curriculum décrites dans la section 2.3, les élèves de tous âges prennent part à d'importantes occasions formelles et informelles d'apprentissage axé sur la communauté touchant des domaines qui ne font pas partie du curriculum de l'Ontario, notamment ceux de l'art, du sport, de la culture, du patrimoine, des sciences et du renforcement communautaire, et qui se déroulent dans une communauté locale ou mondiale.

Comme on peut le lire dans la section 5.3 de *Tracer son itinéraire vers la réussite*, « Planification d'apprentissage, de carrière et de vie au moyen d'activités dans la communauté » (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013a), on devrait encourager les élèves et leurs parents à réfléchir à

l'importance de ces activités sur le développement de connaissances et de compétences liées à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

Dans les écoles élémentaires et secondaires, les perspectives ainsi acquises peuvent appuyer les enseignantes et enseignants à élaborer les profils d'élèves et de classes, comme le décrit *L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année* (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013c). Les importants apprentissages faits dans la communauté qui outrepassent le curriculum sont aussi reconnus et valorisés, informellement, en faisant références à ces activités dans le portfolio de cheminement ou le plan d'itinéraire d'études.

De manière plus formelle, un système de reconnaissance au niveau de la classe ou de l'école accordant des badges ou des points peut être mis en place pour souligner les réussites des élèves à l'extérieur de l'école. Dans les écoles secondaires, des crédits en vue du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) peuvent aussi être accordés, comme il est expliqué dans la section 2.4.1 ci-dessous. Valoriser et reconnaître les apprentissages qui vont au-delà du curriculum peut grandement améliorer le sentiment d'appartenance d'un élève.

#### **2.4.1 La reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience (RAE) : l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté au-delà du curriculum et l'apprentissage par l'expérience admissible à des crédits**

Cette section souligne les modalités de reconnaissance des compétences et des connaissances acquises par les élèves durant leur participation à une expérience planifiée et appuyée par la communauté au niveau local, national ou mondial. Il peut s'agir d'activités liées au patrimoine des Premières Nations, des Métis et des Inuits, d'échanges à l'international ou d'activités de bénévolat (qui s'ajoutent aux 40 heures de service communautaire requises pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario). La reconnaissance de crédits pour une occasion d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté qui n'est pas liée au curriculum permet de souligner que d'importants apprentissages, formels ou informels, peuvent être tirés d'expériences réalisées de façon indépendante par les élèves.



Ces modalités sont introduites pour permettre aux élèves d'obtenir des crédits d'apprentissage par l'expérience par l'intermédiaire d'une procédure d'évaluation et d'accréditation formelle, le programme de reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience (RAE)<sup>5</sup>. Elles permettront aux élèves inscrits dans les écoles secondaires de la province d'obtenir des crédits pour les compétences et les connaissances décrites dans leur plan d'apprentissage RAE et démontrées dans leur activité finale. Les élèves devront faire la démonstration de ce qu'ils ont appris pour obtenir ces crédits optionnels. Durant le processus RAE, *les élèves de 11<sup>e</sup> année* peuvent recevoir un maximum de deux crédits optionnels *d'apprentissage par l'expérience* pour leur DESO. Comme dans le modèle d'éducation coopérative, une enseignante ou enseignant supervisera et aidera l'élève pendant l'expérience et évaluera ensuite ses apprentissages. Les procédures RAE seront dirigées par la direction d'école, qui sera responsable d'accorder les crédits. Certains élèves pourraient avoir besoin de plus de soutien pour pouvoir profiter de cette occasion.

Le processus RAE comprend trois étapes : l'approbation préalable, la participation et la reconnaissance. La présence de l'enseignante ou enseignant responsable de l'apprentissage par l'expérience est importante lors de ces trois étapes. Le processus est conçu pour refléter et démontrer le cycle d'apprentissage par l'expérience. S'ils veulent que leur activité d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté soit reconnue, les élèves doivent s'entendre avec leur école et leur conseil scolaire conjointement avant d'y participer. Dans cette entente, l'école ou le conseil précise l'échéancier pour la reconnaissance de l'occasion d'apprentissage, les objectifs liés et les critères d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits d'apprentissage par l'expérience qui seront accordés. L'approbation préalable a lieu au même moment que le choix des cours pour l'année scolaire suivante.

Toutes les écoles et les conseils scolaires devront mettre en place et communiquer des politiques et des procédures conformes à la politique du Ministère concernant la reconnaissance des apprentissages par l'expérience formels et informels qui vont au-delà du curriculum. Une Note Politique/Programmes, intitulée « Reconnaissance de

---

5. Veuillez noter que le RAE se distingue de la Reconnaissance des acquis ou RDA, le processus d'allocation de crédits pour des connaissances et habiletés acquises en fonction des attentes énoncées dans le curriculum de l'Ontario. Voir le glossaire pour la définition de la RDA.

l'apprentissage par l'expérience (RAE) : mise en œuvre dans les écoles secondaires de l'Ontario », décrira en détail la politique et les exigences s'appliquant aux élèves des écoles de jour ordinaires.

### *2.4.1.1 Le processus RAE*

Trois éléments obligatoires garantissent que le processus évalue bien l'apprentissage des élèves ainsi que la démonstration et l'application de cet apprentissage et qu'il respecte les exigences pour la reconnaissance de l'apprentissage.

#### **Élément 1 : Approbation préalable**

Dans le cadre du processus de sélection des cours pour l'année scolaire suivante, les élèves doivent remettre, préalablement à leur occasion d'apprentissage, une proposition détaillée concernant la reconnaissance de leur apprentissage par l'expérience à un membre désigné du personnel enseignant. Cette proposition décrit :

- le lieu et la durée de l'occasion d'apprentissage;
- le lien dans la communauté ou l'organisme parrain;
- les rôles prévus et les activités et tâches précises à réaliser;
- les défis potentiels, les solutions possibles et les ressources;
- les objectifs d'apprentissage (notamment les objectifs scolaires et sociaux et ceux reliés à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie);
- les exigences concernant la santé et la sécurité.

Les propositions seront reçues par l'enseignante ou enseignant, et une réunion sera coordonnée avec l'élève et ses parents (si l'élève n'a pas 18 ans) pour élaborer un plan d'apprentissage et une entente RAE qui préciseront :

- les objectifs d'apprentissage et les critères de succès (ainsi qu'une explication du cycle d'apprentissage par l'expérience et des stratégies de réflexion efficaces);
- les outils, comme le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO), le bulletin scolaire provincial et le plan d'itinéraire d'études, qui permettront à l'élève de réfléchir puis de faire le suivi de son apprentissage, notamment en ce qui concerne les compétences essentielles du PCO, les compétences du 21<sup>e</sup> siècle, les habiletés d'apprentissages et les habitudes de travail, et les connaissances et compétences liées

au programme de planification d'apprentissage de carrière et de vie;

- les outils et les processus (p. ex., des grilles d'évaluation) pour évaluer l'apprentissage de l'élève selon son plan d'apprentissage RAE;
- les exigences en matière de santé et de sécurité;
- les exigences de communication et des protocoles;
- un échéancier pour la reconnaissance de l'occasion et les crédits qui seront accordés à sa réussite;
- des preuves que toutes les exigences administratives du Ministère, du conseil scolaire et de l'école (politiques et procédures) ont été respectées.

### Élément 2 : Participation

En respectant l'échéancier et les protocoles décrits dans leur entente RAE et en suivant les objectifs d'apprentissage et les stratégies d'évaluation établis dans le plan d'apprentissage RAE, les élèves (avec l'aide de leur enseignante ou enseignant, si nécessaire) vont :

- prendre part à l'expérience, s'adapter et utiliser les différents outils et processus pour faire le suivi de leur apprentissage;
- réfléchir à leur expérience afin de cibler leur apprentissage;
- appliquer leur apprentissage et rassembler des preuves de celui-ci;
- communiquer conformément à toutes les exigences, politiques et procédures de leur école.

### Élément 3 : Reconnaissance

Après l'occasion d'apprentissage par l'expérience, les élèves devront démontrer ce qu'ils ont appris à leur enseignante ou enseignant de la manière décrite dans leur plan d'apprentissage RAE approuvé. Ils présenteront des preuves selon le cycle de l'apprentissage par l'expérience :

- **Participation – preuves de la participation de l'élève**  
Les preuves que l'élève donnera pour démontrer qu'il a réussi les activités décrites dans son plan d'apprentissage RAE peuvent être :
  - ❖ du matériel représentant les rôles joués, les activités réalisées et les tâches précises accomplies (p. ex., évaluation du rendement, lettres de recommandation, attestations ou vidéos);

- ❖ des exemples de la manière dont elle ou il a surmonté les défis prévus et imprévus.
- **Réflexion – preuves de l'apprentissage de l'élève**
  - ❖ des exemples de sa réflexion régulière sur ses apprentissages formels (prévus) et informels (imprévus) (p. ex., journal de bord, blogue ou vidéos);
  - ❖ des exemples de ses apprentissages formels (prévus) et informels (imprévus) (p. ex., liste des compétences, plan de travail de PCO, évaluations du rendement, lettres de recommandation, enregistrements numériques ou attestations).
- **Application – preuves de l'application par l'élève de son apprentissage**

Les preuves que l'élève a appliqué son apprentissage, qui doivent apparaître dans son plan d'itinéraire d'études, peuvent être :

  - ❖ une description de la manière dont l'apprentissage a influencé ses pensées, les décisions qu'elle ou qu'il a prises et les gestes connexes qu'elle ou qu'il a posés ou qu'elle ou qu'il a l'intention de poser;
  - ❖ une description de la façon dont l'apprentissage a contribué à son plan de transition vers le monde postsecondaire et peut avoir influencé ses objectifs et ses actions futures dans différents aspects de sa vie.

Une fois toutes les exigences définies dans l'entente RAE satisfaites, l'enseignante ou enseignant accordera une note. Les crédits d'apprentissage par l'expérience et la note obtenus par l'élève seront inscrits dans son relevé de notes de l'Ontario.

## **Annexe** : *Caractéristiques de l'apprentissage par l'expérience*

---

L'apprentissage par l'expérience est :

- **basé sur les connaissances et les compétences** : les activités d'apprentissage visent à aider les élèves à approfondir leur compréhension d'apprentissages liés ou non au curriculum et à acquérir des connaissances et des compétences liées à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie;
- **dans la communauté** : les occasions d'apprentissage par l'expérience ont un lien authentique et significatif avec une communauté qui peut être locale, nationale ou mondiale, lien qui peut être virtuel, réel ou une combinaison des deux;
- **fondé sur le questionnement** : les activités d'apprentissage placent les questions, les idées et les observations des élèves au centre de l'expérience d'apprentissage;
- **basé sur un cycle de trois étapes (participer, réfléchir, réinvestir)** : ce cycle n'est pas un processus rigide et strictement linéaire, mais plutôt une approche dynamique et très individuelle;
- **adapté au stade de développement** : les activités sont adaptées aux intérêts, aux forces, aux besoins et aux aspirations des élèves à chaque stade de leur développement;
- **dirigé par l'élève ou coconstruit** : les élèves ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de leurs occasions d'apprentissage, en collaboration avec le personnel enseignant et des mentors de la communauté;
- **différencié** : les activités d'apprentissage sont personnalisées pour répondre aux besoins, aux forces et aux motivations propres à chaque élève;
- **évalué par rapport aux objectifs d'apprentissage et aux critères de réussite établis** : les occasions d'apprentissage par l'expérience comprennent des structures pour évaluer, si nécessaire, et faire le rapport du rendement d'un élève, selon les objectifs d'apprentissage et les critères de réussite définis dans son plan d'apprentissage;
- **inclusif** : les activités d'apprentissage sont conçues pour faire participer tous les élèves, conformément au principe de la conception universelle de l'apprentissage.

## Glossaire

---

**Apprentissage par l'enquête :** Approche de l'enseignement et de l'apprentissage qui place les questions, les idées et les observations des élèves au centre de l'expérience d'apprentissage.

**Apprentissage par le service :** Occasion d'apprentissage par l'expérience axée sur le service à la communauté. L'apprentissage par le service vise à profiter autant aux personnes qui offrent le service qu'à celles qui le reçoivent.

**Apprentissage par l'expérience axé sur la communauté :** Approche qui permet aux élèves de vivre des expériences au sein d'une communauté locale, nationale ou mondiale en dehors de l'école et de réfléchir sur ces expériences pour en tirer des apprentissages et les réinvestir lorsqu'ils doivent prendre des décisions et poser des actions dans les différents aspects de leur vie.

**Apprentissage par problèmes :** Approche d'enseignement et d'apprentissage qui amène les apprenantes et apprenants à résoudre des problèmes de la vie quotidienne et à les inciter à tenir compte de la situation dans laquelle le problème survient lorsqu'elles ou ils essaient de trouver des solutions. Les principales caractéristiques de l'apprentissage par problèmes sont le travail en petits groupes, une approche axée sur l'élève, la supervision d'une enseignante ou enseignant et l'utilisation de problèmes concrets comme point d'ancrage. (Adapté de Barrows, 1996; Nasir, Hand et Taylor, 2008)

**Apprentissage par projet :** Approche de l'enseignement et de l'apprentissage qui invite les apprenantes et apprenants à travailler en équipe sous la supervision de leurs enseignantes et enseignants pour faire des recherches sur des problèmes concrets, proposer des solutions et créer des produits tangibles de manière rigoureuse. (Adapté d'Hutchison, 2014)

**Cadre pour l'efficacité des écoles (CEE) :** Outil d'autoévaluation conçu pour aider le personnel enseignant et favoriser la cohérence et l'uniformité des pratiques dans l'ensemble de l'école. Le cadre est présenté dans le document du Ministère *Cadre d'efficacité pour la*

*réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12) : Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves.* Le Cadre identifie les indicateurs de pratiques fructueuses reposant sur des données probantes pour un certain nombre de composantes des écoles efficaces. Les indicateurs, ainsi que des exemples de preuve, aident le personnel enseignant à déterminer l'efficacité de leurs pratiques dans les domaines évalués, leur leadership, l'engagement des élèves; la prestation du programme d'enseignement, la planification des itinéraires et des programmes et les partenariats entre la maison, l'école et la communauté.

**Comité consultatif du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie :** Comité qui doit être mis sur pied dans toutes les écoles élémentaires et secondaires dans le but de coordonner la création, la mise en œuvre et l'évaluation du programme de l'école. Les représentantes et représentants qui doivent siéger au comité ainsi que leurs rôles et responsabilités sont énoncés dans le document *Tracer son itinéraire vers la réussite*.

**Cours distinct d'éducation coopérative :** Nouveau cours d'éducation coopérative qui comporte une composante de 55 heures en classe qui met l'accent sur les connaissances et les compétences dont les élèves auront besoin pour réussir leur activité d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté et pour se débrouiller dans la vie en général après leurs études. Les élèves pourront démontrer leurs connaissances et leurs compétences et les améliorer au cours de leurs activités d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté.

**Critères de réussite :** Description précise de l'atteinte d'un objectif d'apprentissage. Ces descriptions sont créées par les enseignantes et enseignants qui se fondent sur les critères énoncés dans la grille d'évaluation et discutés et approuvés de concert avec les élèves. Ces critères aident les enseignantes et enseignants à réunir des renseignements sur la qualité de l'apprentissage des élèves et sont utilisés pour déterminer dans quelle mesure les objectifs d'apprentissage ont été atteints.

**Cycle de l'apprentissage par l'expérience :** Dans le contexte du cadre stratégique proposé, le cycle de l'apprentissage par l'expérience est un processus d'apprentissage en trois étapes qui demande aux élèves :

1) de *participer activement* à des occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté;

- 2) de *réfléchir* à ces expériences pour en tirer des apprentissages;
- 3) de *réinvestir* ces apprentissages dans différents aspects de la vie.

Bien que ce cycle comporte trois étapes, il ne s'agit pas d'un processus rigide et strictement linéaire, mais plutôt d'une approche dynamique et très personnelle.

**Études sur le terrain :** Occasion d'apprentissage par l'expérience qui consiste à explorer des lieux extérieurs, de nouveaux environnements ou des organisations. Ces études peuvent donner lieu à une exploration libre – les élèves examinent les ressemblances et les différences entre des environnements locaux, par exemple – ou organisées à des fins précises.

**Évaluation :** Processus qui vise à évaluer la qualité de l'apprentissage des élèves en fonction de critères reconnus et à y attribuer une valeur. L'évaluation s'appuie sur les évaluations de l'apprentissage pour fournir des données sur le rendement des élèves à des moments stratégiques de l'année d'études ou du cours, souvent vers la fin d'une période d'apprentissage.

**Évaluation au service de l'apprentissage :** Processus continu consistant à recueillir et à interpréter des données sur l'apprentissage des élèves dans le but de déterminer le niveau d'avancement de ceux-ci, les objectifs à atteindre et le meilleur moyen de les réaliser. Les données recueillies sont utilisées par les enseignantes et enseignants pour formuler des commentaires et adapter leur enseignement, et par les élèves pour orienter leur apprentissage. L'évaluation *au service de* l'apprentissage se déroule pendant que les élèves apprennent et vise à promouvoir l'apprentissage. Voir également **évaluation en tant qu'apprentissage**.

**Évaluation en tant qu'apprentissage :** Processus de développement et de soutien de la métacognition. Les élèves prennent activement part à ce processus d'évaluation : ils font le suivi de leur propre apprentissage, tiennent compte des commentaires des enseignantes et enseignants et de leurs pairs ainsi que de leur propre évaluation pour établir quelles sont les étapes subséquentes et se fixer des objectifs d'apprentissage individuels. Pour l'évaluation *en tant qu'apprentissage*, les élèves doivent avoir une bonne compréhension des objectifs d'apprentissage et des critères de réussite.



**Excursion scolaire :** Sortie réalisée par une classe ou un groupe d'élèves en dehors de l'école. L'objectif de cette sortie est généralement d'effectuer des observations à des fins éducatives ou d'offrir aux élèves une expérience différente de ce qu'ils font tous les jours.

**Expérience de travail :** Occasion d'apprentissage planifiée et intégrée à tout cours donnant droit à un crédit qui offre aux élèves une expérience de travail à court ou à moyen terme en milieu de travail.

**Expérience de travail virtuel :** Occasion d'apprentissage planifiée et intégrée à tout cours donnant droit à un crédit qui offre aux élèves une expérience de travail à court ou à moyen terme. L'expérience de travail virtuel est rendue possible grâce à l'utilisation de la technologie des communications de l'école.

**Jumelage :** Dans le contexte du cadre stratégique proposé, le jumelage est l'observation que fait un élève du travail d'un autre élève qui est en stage d'éducation coopérative dans la communauté.

**Métacognition :** Processus qui consiste à prendre conscience de sa propre activité cognitive. La capacité de juger des progrès que l'on a accomplis est une capacité métacognitive.

**Objectifs d'apprentissage :** Brève description de ce qu'une ou un élève devrait savoir ou être capable de faire à la fin d'une période d'enseignement (leçon, série de leçons, sous-tâche) ou à la fin d'une activité d'apprentissage par l'expérience. Ces objectifs représentent un sous-ensemble ou un regroupement de connaissances et de compétences que l'élève doit acquérir pour répondre aux attentes générales du curriculum. Dans le contexte des occasions d'apprentissage par l'expérience non liées au curriculum, les objectifs d'apprentissage, qui sont consignés dans le plan d'apprentissage RAE, sont des descriptions des apprentissages qui seront évalués à la fin de l'activité.

**Observation au poste de travail :** Dans le contexte du cadre stratégique proposé, l'observation au poste de travail est l'observation que fait un élève du travail d'une autre personne dans le cadre d'un stage dans la communauté.

**Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) :** Ressource offerte sur Internet qui présente la description des « compétences essentielles » et des « habitudes de travail » qui sont importantes pour l'emploi,

l'apprentissage et la vie quotidienne. Les compétences essentielles se prêtent à presque toutes les occupations et sont transférables de l'école au milieu de travail, d'un emploi à un autre et d'un secteur à un autre. Le PCO est conçu pour aider les élèves, les enseignantes et enseignants et les employeurs à évaluer les compétences et les habitudes de travail des élèves et des chercheurs d'emploi, et de consigner leurs constatations.

**Plan d'itinéraire d'études :** Dossier d'apprentissage sur Internet alimenté par les élèves à partir de la 7<sup>e</sup> année et fondé sur le portfolio de cheminement de la maternelle et du jardin d'enfants à la 6<sup>e</sup> année. Le plan d'itinéraire d'études fournit une structure aux élèves pour consigner leurs recherches en cours et leur progression dans les quatre domaines d'apprentissage du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

**Portfolio de cheminement :** Dossier d'apprentissage constitué par les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants à la 6<sup>e</sup> année au fil de leurs explorations et de leur participation à des activités qui les aident dans la planification de leur apprentissage, de leur carrière et de leur vie.

**Programme d'éducation coopérative :** Programme qui permet aux élèves de niveau secondaire d'obtenir des crédits en réalisant une activité d'apprentissage par l'expérience dans une communauté. Dans le contexte du cadre stratégique proposé dans le présent document, un programme d'éducation coopérative comporte une composante en classe et une composante dans la communauté. Les occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté permettent aux élèves d'appliquer et d'améliorer les connaissances et les compétences décrites dans les attentes d'un cours lié du curriculum de l'Ontario.

**Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) :** Programme spécialisé qui permet aux élèves de 16 ans et plus de satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme en participant à un stage de formation par l'apprentissage dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative.

**Programme de Majeure Haute Spécialisation :** Programme spécialisé approuvé par le Ministère qui permet aux élèves de satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) tout en acquérant des connaissances spécifiques au secteur économique dans lequel ils envisagent de faire carrière. Ce programme est conçu pour préparer les élèves à faire la transition entre l'école secondaire

et le collège, la formation en apprentissage, le marché du travail ou l'université. Une Majeure Haute Spécialisation permet aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des compétences dans un environnement d'apprentissage stimulant lié à la carrière de leur choix. Tous les programmes de Majeure Haute Spécialisation doivent comprendre un ensemble de crédits, des certifications et formations reconnues par le secteur, des activités d'apprentissage par l'expérience, des expériences d'anticipation en lien avec l'itinéraire postsecondaire choisi par l'élève et l'acquisition de compétences essentielles et d'habitudes de travail décrites dans le Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

**Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie :**

Programme qui s'adresse à l'ensemble de l'école et qui est conçu pour aider les élèves à réaliser leurs objectifs personnels et à devenir des citoyennes et citoyens compétents qui réussissent et contribuent à la société. Ce programme se compose d'un volet d'enseignement en classe lié au curriculum et de divers programmes et activités scolaires.

**Programme virtuel d'éducation coopérative :** Programme qui permet aux élèves de réaliser une partie ou la totalité de leur stage à distance par voie électronique.

**RAE.** Voir *Reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience (RAE)* ci-dessous.

**Reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience (RAE) :** Processus qui permet aux élèves de niveau secondaire de se voir accorder des crédits pour des connaissances et des compétences acquises en participant à un projet planifié et appuyé par la communauté en dehors de leur école et ne faisant pas partie du curriculum de l'Ontario. Le projet peut se dérouler au niveau local, national ou mondial. Le processus de reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience (processus RAE) vise à reconnaître que d'importants apprentissages, formels ou informels, peuvent être réalisés de façon indépendante par les élèves.

- **entente RAE :** Entente établie conjointement entre une ou un élève et son école ou son conseil scolaire avant qu'elle ou il participe à une occasion d'apprentissage par l'expérience dans la communauté donnant droit à des crédits et non liée au curriculum. Cette entente précise l'échéancier pour l'activité d'apprentissage, les objectifs d'apprentissage, les critères d'évaluation et le nombre de crédits d'apprentissage par l'expérience qui sera accordé à la fin de l'activité.

- **plan d'apprentissage RAE** : Plan qui énonce les objectifs d'apprentissage d'une occasion d'apprentissage par l'expérience dans la communauté non liée au curriculum, les connaissances et les compétences qui seront évaluées et les stratégies d'évaluation qui seront employées pour accorder des crédits aux élèves à la fin de l'activité. Le plan d'apprentissage RAE est créé conjointement par l'enseignante ou enseignant, l'élève et l'un de ses parents (si l'élève est âgé de moins de 18 ans).

**Reconnaissance des acquis (RDA)** : Un processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel les élèves peuvent faire évaluer leurs connaissances et leurs habiletés en fonction des attentes énoncées dans les programmes-cadres provinciaux afin d'obtenir des crédits comptant pour le diplôme d'études secondaires, sans avoir à suivre le ou les cours dans une école de l'Ontario. Les titres de compétences obtenus dans d'autres établissements peuvent aussi être évalués dans le but d'accorder des crédits.

**Rétroaction descriptive** : Forme de rétroaction qui favorise l'apprentissage en fournissant des renseignements précis aux élèves au sujet de leurs points forts, des améliorations requises et des étapes à franchir pour s'améliorer.

## Bibliographie

---

- Barrows, H. S. (1996). Problem-based learning in medicine and beyond: A brief overview. *New Directions for Teaching and Learning*, n° 68, p. 3-12.
- Chapman, S., McPhee, P., et Proudman, B. (1995). « What is experiential education? », dans K. Warren (Ed.), *The theory of experiential education: A collection of articles addressing the historical, philosophical, social and psychological foundations of experiential education*. Dubuque, IA : Kendall/Hunt Publishing Company.
- Conseil canadien sur l'apprentissage. (2008). *Lessons in learning: The benefits of experiential learning*. Ottawa, chez l'auteur.
- Conseil canadien sur l'apprentissage. (2009). *The impact of experiential learning programs on student success*. Ottawa, chez l'auteur.
- Eyler, J. (Automne 2009). « The power of experiential education ». *Liberal Education*, vol. 95, n° 4, p. 24–31.
- Fullan, M., et Langworthy, M. (2014). *A rich seam: How new pedagogies find deep learning*. London : Pearson.
- Furco, A. (2010). « La communauté : une ressource pour l'apprentissage – analyse des programmes au niveau primaire et secondaire », dans H. Dumont, D. Istance, et F. Benavides (Éd.), *Comment apprend-on? La recherche au service de la pratique* (p. 241–258). Paris : OCDE.
- Furman, N., et Sibthorp, J. (2013). « Leveraging experiential learning techniques for transfer ». *New Directions for Adult and Continuing Education*, n° 137, p. 17–25.
- Gazley, B., Bennett, T., et Littlepage, L. (2013). « Achieving the partnership principle in experiential learning: The nonprofit perspective ». *Journal of Public Affairs Education*, vol. 19, n° 3, p. 559–579.
- Gibbs, G. (1988). *Learning by doing: A guide to teaching and learning methods*. London : Oxford Brookes University, Further Education Unit. Consulté le 23 septembre 2015 à l'adresse : <http://www2.glos.ac.uk/gdn/gibbs/index.htm>.

Hargreaves, A., et Fullan, M. (1998). *What's worth fighting for out there*. New York : Teachers College Press.

Houle, C. (1980). *Continuing learning in the professions*. San Francisco : Jossey-Bass.

Hutchison, D. (2014, août). *Digital humanities in teaching: Leveraging best practices in project-based learning and project management*. Document présenté lors de la conférence de la Digital Pedagogy Institute, Toronto, Ontario.

Hutchison, D. (2015, septembre). Project-based learning: Drawing on best practices in project management. *Faire la différence... De la recherche à la pratique*. monographie n° 60. Division du rendement des élèves, ministère de l'Éducation de l'Ontario (à paraître). Disponible en anglais à l'adresse : [https://www.edu.gov.on.ca/eng/literacynumeracy/inspire/research/WW\\_BestPractices.pdf](https://www.edu.gov.on.ca/eng/literacynumeracy/inspire/research/WW_BestPractices.pdf).

Keith, N.Z. (1999). « Whose community schools? New discourses, old patterns ». *Theory into Practice*, vol. 38, n° 4, p. 225–234.

Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning: Experience as the source of learning and development*. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice Hall.

Lee, C.D., et Kahnweiler, W.M. (2000). « The effect of a mastery learning technique on the performance of a transfer of training task ». *Performance Improvement Quarterly*, vol. 13, n° 3, p. 125–139.

Lewis, L.H., et Williams, C.J. (1994). « Experiential learning: Past and present » dans L. Jackson et R.S. Caffarella (éd.), *Experiential learning: A new approach*, p. 5-16. N° 62, de R.G. Brockett et A.B. Know (éd.), *New directions for adult and continuing education*. San Francisco : Jossey-Bass Publishers.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2000). *Éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience : Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario*. Toronto, chez l'auteur. Disponible à l'adresse : <https://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/secondary/coop/coopedf.pdf>.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2010) *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Première édition, 1<sup>re</sup> – 12<sup>e</sup> année*; Toronto, chez l'auteur. Disponible à l'adresse : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policy-funding/growSuccessfr.pdf>.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013a). *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario*. Toronto, chez l'auteur. Disponible à l'adresse : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/cps/CreatingPathwaysSuccessfr.pdf>.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013b, mai). *L'apprentissage par l'enquête*. Série d'apprentissage professionnel. Édition spéciale du Secrétariat n° 32. Disponible à l'adresse : [http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/inspire/research/CBS\\_InquiryBasedFr.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/inspire/research/CBS_InquiryBasedFr.pdf).

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013c). *L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année*. Toronto, chez l'auteur. Disponible à l'adresse : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/spaced/LearningforAll2013fr.pdf>.

Ministère de l'Éducation. (2013d). *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française*. Toronto, chez l'auteur. Disponible à l'adresse : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/SEF2013Fr.pdf>.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2014). *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Toronto, chez l'auteur. Disponible à l'adresse : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/renewedVisionfr.pdf>.

Nasir, N.S., Hand, V., et Taylor, E.V. (2008). « Culture and mathematics in school: Boundaries between “cultural” and “domain” knowledge in the mathematics classroom and beyond ». *Review of Research in Education*, vol. 32, n° 1, p. 187-240.

Rolfe, G., Freshwater, D., et Jasper, M. (2001). *Critical reflection in nursing and the helping professions: A user's guide*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Schwartz, M. (2012). *Best practices in experiential learning*. Experiential learning Report. The Learning and Teaching Office, Université Ryerson, Toronto.

Sharratt, L., et Harild, G. (2015). *Good to great to innovate: Recalculating the route to career readiness, K-12+*. Thousand Oaks, CA : Corwin.

Wurdinger, S.D. (2005). *Using experiential learning in the classroom: Practical ideas for all educators*. Lanham, MD : Scarecrow Education.



♻️ Imprimé sur du papier recyclé

15-092

ISBN 978-1-4606-7262-4 (imprimé )

ISBN 978-1-4606-7263-1 (HTML)

ISBN 978-1-4606-7264-8 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016